

### Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 9 avril 2021 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

#### 1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 5 MARS 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 5 mars 2021.

#### 2. MP ENTRETIEN DES AMBULANCES ET PETITS VÉHICULES MERCEDES - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2021-036 et le montant estimé du marché "Entretien des ambulances et petits véhicules Mercedes", qui s'élève à € 99.173,56 hors TVA ou € 120.000,00, 21% TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ; De consulter 5 opérateurs économiques dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 10 mai 2021 à 15h00 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/127-06 et à inscrire au budget des exercices suivants.

#### 3. MP ENTRETIEN PORTES SECTIONNELLES - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2021-035 et le montant estimé du marché "Entretien annuel des portes sectionnelles", qui s'élève à € 66.115,72 hors TVA ou € 80.000,00, 21% TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ; De consulter 7 opérateurs économiques dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 12 mai 2021 à 14h30 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/125-02 et à inscrire au budget des exercices suivants.

#### 4. MP ACHAT 20 ÉCRANS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande de 20 écrans d'ordinateurs au soumissionnaire désigné dans le marché FORCMS AIT-121-1, soit PRIMINFO SA, Rue du Grand Champ 8 à 5380 Fernelmont, pour le montant de € 1.773,00 hors TVA ou € 2.145,33, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

#### 5. MP ACHAT 13 PC PORTABLES – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande de 13 PC portables au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du rapport qualité/prix), soit OPEN IT, rue des Carmes, 5 à 5000 Namur, pour le montant d'offre contrôlé de € 18.034,90 hors TVA ou € 21.822,23, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

#### 6. MP ACHAT 6 RÉTROPROJECTEURS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande de 6 rétroprojecteurs à la société ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit ECO LOGIC SA (BDE GROUP), Avenue Thomas Edison, 95 à 1402 Nivelles, pour le montant d'offre contrôlé de € 3.587,01 hors TVA ou € 4.340,28, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

#### 7. MP ACHAT 20 SUPPORTS POUR DOUBLES ÉCRANS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande de 20 supports pour doubles-écrans au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit ECO LOGIC SA (BDE GROUP), Avenue Thomas Edison, 95 à 1402 Nivelles, pour le montant d'offre contrôlé de € 636,36 hors TVA ou € 770,00, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

#### 8. MP ACHAT 10 POINTS ACCÈS WIFI – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande de 10 points d'accès wifi au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit OPEN IT, rue des Carmes, 5 à 5000 Namur, pour le montant d'offre contrôlé de € 1.110,08 hors TVA ou € 1.343,20, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

---

9. MP ACHAT SERVEUR NAS POUR BACKUP – APPROBATION COMMANDE

Ce point est reporté.

10. URGENT – RÉVISION POMPE CINEY – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation en urgence de la pompe du camion-citerne du poste de Ciney (commande n° LPZO21/0389) auprès de la SA Vanassche à Hulste, pour un montant de € 6.438,15 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98 ; De soumettre la présente décision au Conseil de zone pour ratification lors de sa prochaine séance.

11. FACTURATION INTERVENTION – RÉCLAMATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture n° I19-01547 d'un montant de 818,50 € mais de ne pas faire payer les frais d'huissier, d'un montant de 57,36 €.

12. FACTURATION AMBULANCE – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture n° A21-00083 d'un montant de 61,41 €.

13. PERSONNEL ADMINISTRATIF – PROLONGATION CONGÉ PARENTAL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder une prolongation du congé parental d'1/5 temps à un agent administratif, pour une période de 5 mois à partir du 13 avril 2021, aux mêmes conditions que précédemment.

14. PERSONNEL ADMINISTRATIF – ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS – PROJET

Ce point est reporté.

15. PERSONNEL ADMINISTRATIF – RECRUTEMENT RESPONSABLE RH – DÉSIGNATION JURY

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de désigner comme suit les membres du jury pour le recrutement d'un responsable RH : le Commandant de zone : le Major Alain LALLEMAND, 2 membres du Conseil : M. Arnaud ALLARD et Mme Nathalie DEMANET, un spécialiste en ressources humaines extérieur à la zone : le Colonel Marc GILBERT de la Zone Val de Sambre, la Directrice administrative : Mme Sandrine DUMONT ; De fixer l'épreuve écrite le lundi 19 avril 2021 à 10h et l'épreuve orale le 4 mai 2021 à 9h.

16. ORDRE DU JOUR CONSEIL DE ZONE 23/04/2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve l'ordre du jour du Conseil de zone du 23/04/2021 ; le Collège de zone estime qu'il y aurait lieu d'établir des priorités dans les marchés à présenter, de s'assurer que la TVA est à 21% pour tous les marchés et de préciser si une modification budgétaire est à prévoir, afin que le Conseil soit conscient des enjeux budgétaires.

17. RÉPARATION URGENT – ELÉVATEUR YVOIR – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation en urgence de l'élévateur du poste d'Yvoir auprès de la SA DL Service à Harelbeke, pour un montant de € 6.223,79 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/745-98 ; De soumettre la présente décision au Conseil de zone pour ratification lors de sa prochaine séance.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,  
Christophe BASTIN

